

Le Programme RE-AGIR

Accompagnement Individuel de la Mobilité Externe

Le programme individuel RE-AGIR permet de faciliter la recherche d'emploi de ceux qui doivent quitter l'entreprise. Il leur propose le soutien personnalisé d'un consultant tout au long de leur recherche pendant 12 mois pour le programme standard.

Sa mise en œuvre s'effectue sous forme modulaire, permettant une progression et une consolidation des acquis et tenant compte du rythme spécifique à chaque candidat.

Modules	Description	Durée moyenne des entretiens
1/ Entretien initial *	Faire connaissance avec le candidat, identifier ses besoins, lui présenter la démarche et les outils.	1 h 30 à 2 h
2/ Inventaire des acquis et des potentiels	Permettre au candidat d'identifier ses différentes compétences, ses atouts, ses limites, ses motivations, afin de construire un projet professionnel viable. Ce module est un bilan de compétences accéléré.	3 à 5 h
3/ Identification et validation d'un projet professionnel	Aider le candidat à formaliser et vérifier la faisabilité et le réalisme de son (ses) objectif(s) professionnel(s).	1 h 30 à 2 h
4 / Elaboration d'un curriculum vitae	A partir des éléments du bilan, bâtir un cv cohérent, et pertinent avec l'objectif professionnel et le marché de l'emploi	1 h à 1 h 30
5 / Stratégie d'approche du marché de l'emploi / outils, plan d'action	Permettre au candidat d'identifier ses cibles, et les différentes techniques à mettre en œuvre pour les approcher	1 h à 1 h 30
6 / Mise en place et développement d'un réseau d'information	Utiliser efficacement son réseau dans la démarche de prospection du marché de l'emploi.	1 h
7 / Entraînement à la Communication avec les recruteurs	A l'aide de la vidéo en circuit fermé, entraîner le candidat aux entretiens de recrutement, en l'aidant à bâtir des argumentaires pertinents	3 h à 4 h
8 / Mise en place d'un tableau de bord pour le pilotage de la recherche	Proposer au candidat des outils de pilotage lui permettant d'optimiser ses démarches et de les évaluer.	30 mn
9 / Accompagnement de soutien et aide à l'intégration	Tout au long du programme, rencontrer le candidat selon une fréquence régulière pour faire avec lui le point de ses démarches, difficultés éventuelles, jusqu'à l'intégration dans un nouvel emploi.	1 h à 1 h 30 par entretien

* L'entretien initial ne donne pas lieu à facturation.

A ce parcours-type peuvent s'ajouter des prestations complémentaires en fonction des besoins ressentis, de l'autonomie du candidat et de ses difficultés éventuelles. Le candidat bénéficie, sans limite de durée, de l'inscription à la bourse d'emplois de l'Apesa.